



Les grottes perchées

dans des falaises du Chassezac

l Instant BD

Estrassinet
de Sylvain Pongi

Page 2

l Alès insolite

Alès tend à Daudet
La joue droite

Page 9

l Histoire, toponymie

Anecdotes et biographies
d'Alais

Page 10

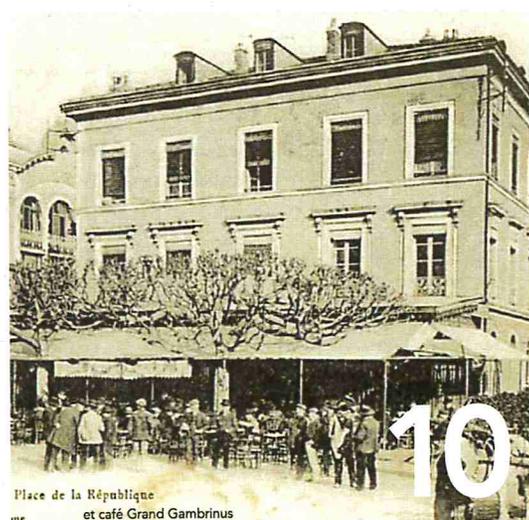
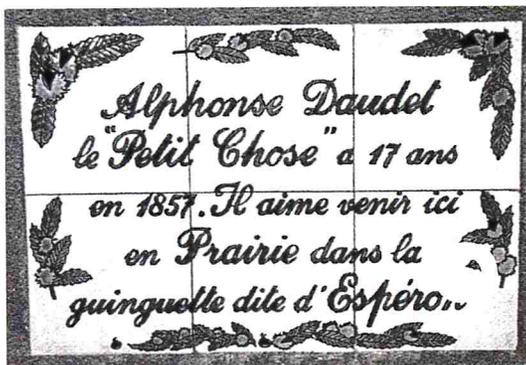
l Territoire Lozérien

La commanderie
du Gap-Français

Page 12

LE SOMMAIRE

de la semaine



SOMMAIRE N° 2329

- 2 - La sélection livre du moment - Estrassinnet
- 4 - Les grottes perchées dans des falaises du Chassezac
- 9 - Alès insolite : Alès tend à Daudet la joue droite...
- 10 - Histoire, toponymie, anecdotes & biographies d'Alais
- 12 - La commanderie du Gap-Français

Photo couverture :

Vire dans la falaise Nord du cirque
d'Endieu dans le Chassezac à Païolive

Crédits photo : Michel Chabaud

Annonces légales et actualités en pages centrales



Fondateur: Lucien André
Successeur: Michel Vincent
Directrice de la publication:
Laurence Leyris-Béraud

Cévennes Magazine
RCS Nîmes 398 045 930
Siège social: 31, che. de la Plaine de Larnac
30560 Saint-Hilaire de Brethmas

Téléphone: 04 66 56 69 56
E-Mail: cevennesmagazine@gmail.com
Site: www.cevennesmagazine.fr
Facebook: Cévennes Magazine
Instagram: cevennes_magazine

Impression: IMP'ACT imprimerie
Tel.: 04 67 02 99 89 - ZAE Les Hautes
Garrigues - 60 Chemin de Cambounet
34380 Saint-Martin-de-Londres
Imprimé sur papier blanchi sans chlore, issu de forêts
gérées durablement, avec des encres végétales.



N° CPPAP 0626 K 80730
ISSN 0180-6181
Reproduction des textes et photos interdite
(loi mars 1957)
Dépôt légal: jour de parution

ABONNEZ-VOUS !
52 NUMÉROS =
45 € TTC

AU LIEU DE 83 €

LES GROTTES PERCHÉES DANS DES FALAISES DU CHASSEZAC À CASTELJAU

Texte & Photos Michel Chabaud

Grotte de la VIRE au Nord d'ENDIEU

Spéléométrie:

Développement : 27 mètres - dénivelé + 1 mètre.

Situation:

Sur la commune de Casteljou, sur la rive gauche du Chassezac. Dans la falaise Nord du cirque d'Endieu, sur la vire très visible qui suit le pendage, au niveau d'un gros bloc et d'un passage exposé.

Coordonnées :

748003 / 3235718 / 200

Historique:

Société Spéléo préhistorique Gard Ardèche SSPGA en 1951.

Description:

Orifice de 0,7 x 1,5 avec ressaut de + 0,5 mètre. Petite diaclase de section régulière au sol de pierrailles. Traces de vieux niveaux d'eau. Une chatière donne dans un évasement latéral bas. Une autre chatière ponctuelle 0,4 x 0,3 poursuit la diaclase qui demeure de petite section régulière. Le sol est un mélange terre, pierres. L'atmosphère est très sèche. Ancienne capture du gros lapiaz sus-jacent

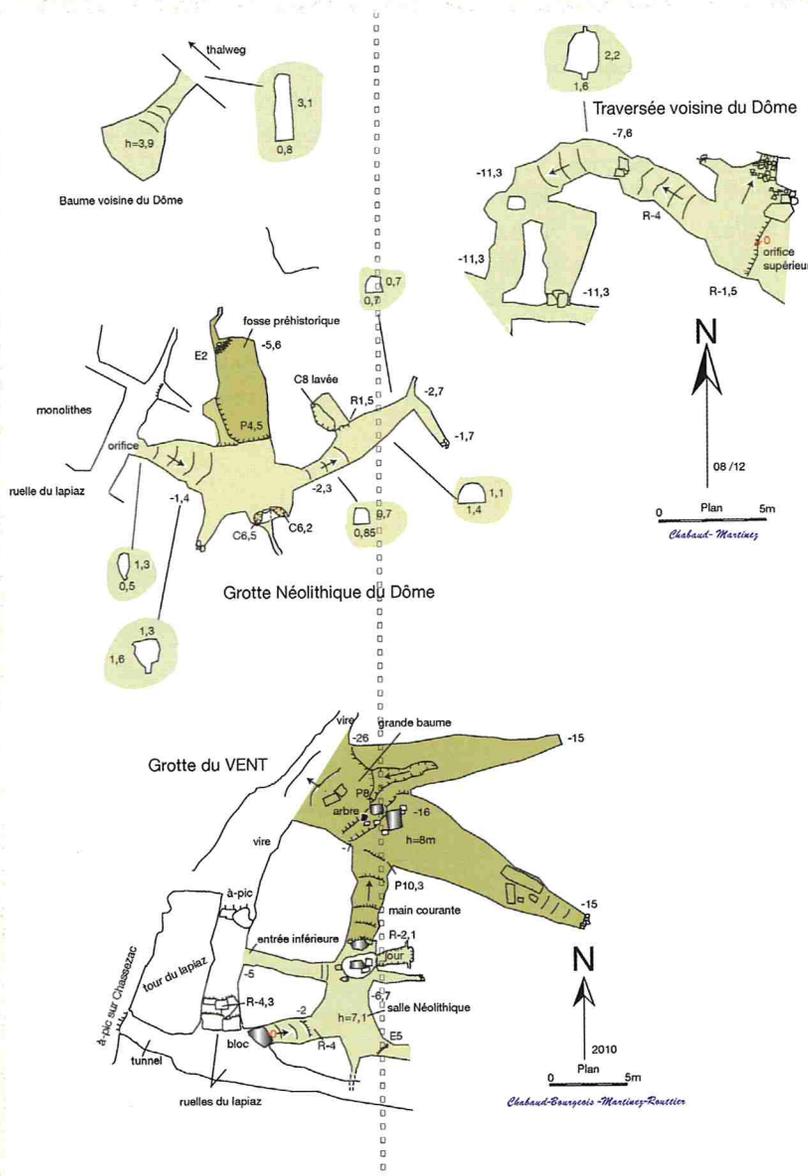
vers le Chassezac. Sur la même vire, une vingtaine de mètres en aval s'ouvre au pied de la falaise une autre cavité de 10 mètres de long, de section 1 x 1,5, de direction 297 gr.

Bibliographie:

- SSPGA, 1953, comptes rendus d'activités in *Bulletin du Comité National de Spéléo* n° 3 p 58.
- BALAZUC Jean, 1956, Spéléologie du département de l'Ardèche, page 71.

Progression sur la vire d'Endieu





Progression sur la vire d'Endieu



Grotte du DÔME et voisines

Spéléométrie:

Développement : 37 mètres, profondeur - 6 mètres

Situation:

Sur la commune de Casteljau, dans le grand ensemble ruiniforme au-dessus de la haute falaise Nord Sud d'Endieu, un peu au Sud de la grande arche, vers le point : 747992 / 3235363 / 185.

Historique:

Fouilles Lhomme Gilbert, années soixante-dix.

Description:

Orifice 0,7 x 1,9 dans une étroite ruelle du lapiaz constitué ici d'imposants monolithes. Le couloir en trou de serrure descendant s'évase rapidement au niveau d'un puits latéral de 4,5 mètres vers salle creusée par les archéologues 6 x 4 x 5 au bout de laquelle une escalade de 2 mètres sur remplissage donne dans une étroite diaclose.

Dans l'évasement supérieur on note la présence de deux cheminées de 6,5 mètres et 6,2 mètres en correspondance au sommet, ainsi qu'un boyau perpendiculaire fermé au bout de 4 mètres par des blocs et galets.

La suite est un petit couloir descendant désormais humide qui se termine sur une étroite diaclose fermée par des blocs. Une cheminée lavée remonte de 10 mètres vers la surface du lapiaz.

Préhistoire:

Grotte sépulcrale. Grandes jarres pour recueillir l'eau. Époque néolithique - 5000 ans. 20 couches archéologiques sur 7 mètres de haut.

Bibliographie:

- LHOMME Gilbert, 2003, *archéologie et occupations humaines* Livre Païolive, pages 100 et 104.

Une vingtaine de mètres au Sud, dans la falaise gauche du talweg escarpé qui descend

vers la vire médiane de la falaise, s'ouvre la baume voisine du Dôme.

Joli orifice de 0,8 x 3,1. Couloir de 5 mètres de longueur, se terminant dans un évasement de 2,8 mètres de large et 3,9 mètres de haut avec remplissage de calcite et vieux conglomerats de petits galets.

En descendant de l'arche et avant d'entrer dans le lapiaz du Dôme, un gros effondrement attire l'attention, c'est l'entrée supérieure de la Traversée du Dôme 3 x 3 sur ressaut de - 1,5 mètre.

Le développement total de cette petite traversée est 25 mètres pour 21 mètres entre les deux orifices. Le dénivelé est 11,3 mètres. Beau toboggan dans la roche vive avec ressaut de 4 mètres. Sortie dans une grande cassure du lapiaz par deux orifices dont le plus pratique fait 1,5 x 2,5.

Grotte du VENT et voisines

Située dans la partie supérieure très lapiazée de la grande falaise Est d'Endieu. Son accès principal est au carrefour de deux grandes cassures, à quelques mètres du rebord de la falaise.

Coordonnées :

748030 / 3235437 / 200

Description :

Très fréquentée par les amateurs de via cordata, pour atteindre la grande baume puis la vire vers l'amont, pour descendre par un plein vide de 40 mètres le bord de l'eau.

Orifice triangulaire de 1,3 mètre de côté au-dessus d'un gros bloc. Ressaut de - 1,3 mètre et couloir descendant en trou de serrure donnant dans la paroi de la salle des Néolithiques, à 4,5 mètres du sol. Cette salle ajourée haute de 7,1 mètres est aussi accessible par la cassure extérieure orientée 11 gr et profonde de 4,5 mètres. Au bas une haute ouverture de 0,8 mètre de large donne dans un petit couloir descendant long de 4 mètres qui retombe dans la salle. On descend ensuite quelques ressauts dans une

diacalse plongée dans la pénombre, mais au bout de laquelle on aperçoit la clarté de la grande baume. On atteint en varappe le sommet d'un puits de 10,3 mètres qui donne dans la partie supérieure Sud de la grande baume.

Cette dernière se compose de deux diaclases situées au même niveau et légèrement divergentes. Chacune d'elles accuse des sections 4 x 8 en décroissance progressive jusqu'au bouchon terminal de blocs ou d'argile. Reste la descente du puits de 8 mètres dans la lumière du porche 4 x 21 le long de gros galets coincés. On arrive sur la vire médiane de la falaise qui se prolonge au



Progression sur la vire d'Endieu



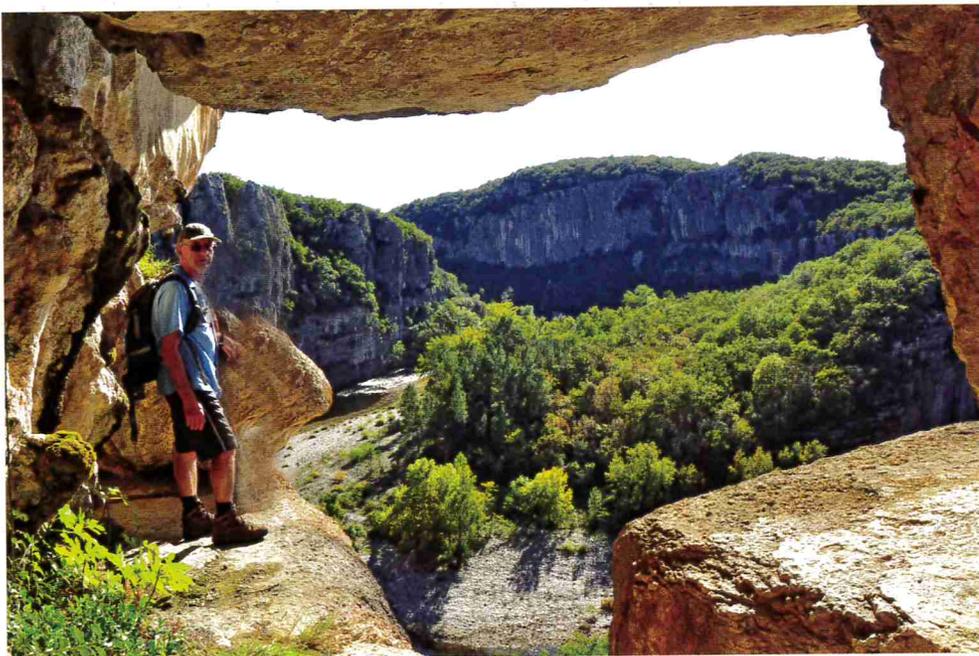
prix de quelques acrobaties vers l'amont et vers l'aval. Développement total de 2 mètres, dont 30 mètres de traversée. Dénivelé de 26 mètres.

En parcourant la vire vers l'amont, on rencontre six cavités voisines dites de la Vire.

- La n° 1 avec deux entrées 2 x 1,6 et 4 x 3 est longue au total de 26 mètres, horizontale et se termine sur un couloir de section décroissante obstrué par terre.
- La n° 2 avec un orifice 2 x 3 est longue de 18,5 mètres et sensiblement ascendante. Terminus sur étroiture au bout de couloir là aussi de section décroissante.
- La n° 3 avec orifice 2 x 3 est longue de 16 mètres

d'abord descendante avant de remonter au niveau de l'entrée. Belles sections de galerie avec niveaux de creusement. Colmatage de terre.

- La n° 4 s'ouvre 10 mètres plus loin à la sortie d'un passage acrobatique car estompé de la vire. Il s'agit en fait de la sortie inférieure de la traversée n° 2 du Grand Creux dont nous reparlerons plus loin.
- Peu après s'ouvre le porche 2 x 5,5 de la n° 5, galerie ascendante longue de 8 mètres avec des largeurs variant entre 2 et 3,8 mètres. Terminus sur colmatage terre cailloux.
- La n° 6 s'ouvre au bout de la vire au niveau du balcon



Ci-dessus: Vire nord du cirque d'Endieu

Ci-dessous: falaise Nord au fond et falaise d'Endieu à gauche



de la descente surplombante de 40 mètres vers la berge du Chassezac. Son orifice mesure 1,5 x 6,1. Galerie de longueur 14 mètres ascendante + 6 mètres, avec ressaut de + 2 mètres. Terminée sur trémie et cheminée diaclase de 6 mètres. Dans la zone Nord de la falaise se trouve un grand creux surmonté d'énormes blocs (env. 748061 / 3235502). Deux traversées permettent de déboucher dans la grande falaise. La supérieure n° 1 débute entre de gros blocs par un ressaut de 4 mètres. On franchit ensuite un court passage bas, ventilé, encombré de cailloux, avant de se relever sous un bloc énorme à l'entrée d'une belle diaclase éclairée. Au niveau d'une section 1,3 x 3,7 sur un bloc coincé il faut descendre un ressaut de 3,2 mètres puis un de 1,3 mètre avant d'atteindre un bel orifice de 11,5 mètres de haut, large de 1,6 mètre à la base pour 3 mètres en haut. Il se continue étroit en profondeur. Un gros chêne en sort. Développement total de la traversée 27 mètres.

La traversée inférieure n° 2 s'ouvre 5 mètres plus bas que la n° 1, par un orifice 4 x 2 et débute par un ressaut de 1,6 mètre dans un évaselement cerné de gros blocs. Suivent des ressauts de 1,6 mètre, 2,8 mètres, et 1 mètre dans une diaclase encombrée de gros blocs coincés. On franchit ensuite

une étroite diaclase très ventilée sous et sur de gros galets de quartzite coincés pour atteindre le sommet d'une diaclase profonde de 11 mètres au bout de laquelle on aperçoit le jour. Jolie descente entre les parois de roche

bien saine. Vers l'amont la diaclase est rapidement fermée par une trémie de gros blocs. Vers l'aval on dévale une forte pente caillouteuse qui se termine par un porche qui n'est autre que celui de la grotte 4 de la vire.

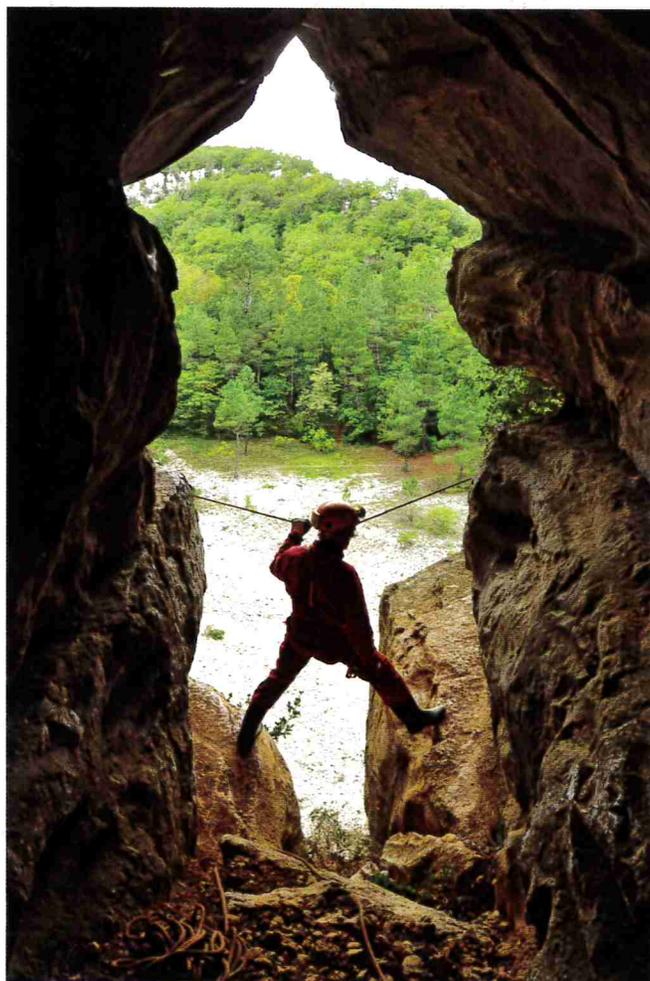
Développement:

Développement : 29 mètres. Dénivelé : - 27 mètres. Le grand creux débouche sur une pente scabreuse au bas de laquelle s'élève un gros chêne. Dessous un à pic d'une trentaine de mètres. Vers le Nord on atteint rapidement la baume et la diaclase du Gros Chêne à 5 mètres de la falaise.

L'orifice de la baume mesure 1,5 x 3,3. Elle est profonde de 3,2 mètres, haute de 2,5 mètres. Juste à côté s'ouvre la diaclase 0,5 x 4 dans laquelle est coincé un beau galet de gneiss et dont le développement est 15 mètres.



Ci-dessus et ci-dessous: descente directe depuis la grotte du Vent



Une ville bien peu rancunière

ALÈS TEND À DAUDET LA JOUE DROITE...

L'écrivain contesté a détesté son séjour alésien

Aucun doute: Alès a un faible pour Alphonse Daudet. Une rue et un collège portent son nom. Dans la rue Pasteur, une plaque rappelle que le jeune Alphonse travailla ici comme maître d'études de mai à octobre 1857. Et voilà que la future médiathèque doit être dédiée à l'écrivain, qui surveille déjà, en effigie, l'avancement du chantier. Comble, l'association *Sauvegarde de l'identité de la Prairie* signale, par une plaque souvenir, la guinguette d'Espéron, un lieu qui, pourtant, inspira ces mots à Daudet « Petit Chose »: « O vous qui me lisez, Dieu vous garde d'entrer jamais dans cette tonnelle! » Car ce Nîmois que nous honorons a détesté Alès. Dans *Le Petit Chose*, inspiré par son séjour dans notre ville, il la décrit, sous le nom de Sarlande, comme une « petite ville des Cévennes, bâtie au fond d'une étroite vallée que la montagne enserme comme un grand mur. Quand le soleil y donne, c'est une fournaise; quand la tramontane y souffle, une glacière... »

Les habitants ne valent pas mieux. Et le temps que le *Petit Chose*-Daudet a passé à Alès, marqué par une tentative de suicide, est toujours évoqué comme le souvenir le plus malheureux de sa vie.

La fierté d'avoir hébergé un écrivain renommé nous ferait-elle oublier son mépris? Regardons-y de plus près: la plupart des gens qui croient aimer Alphonse Daudet aiment les *Lettres de mon moulin* et ignorent le reste.

Or, les *Lettres de mon moulin* sont très différentes de ses autres œuvres. Pour une raison toute simple: Daudet ne les a pas écrites, tout au moins pas tout seul. La part que Paul Arène y a prise est toujours discutée, mais pas contestée. Les premières pu-

« C'est là que j'ai appris à haïr »

blications étaient, d'ailleurs, signées des deux auteurs.

Le Curé de Cucugnan, comme l'explique Daudet lui-même, est une traduction raccourcie d'un texte que le félibre Roumanille avait lui-même emprunté.

Ceci entre autres aspects qui font de l'écrivain « provençal » - enfance à Nîmes, adolescence à Lyon, vie adulte à Paris - un homme fort différent de son image.

Médiathèque Daudet? Cela aurait mérité un vrai débat.

Rubrique parue dans l'édition cévenole de *Midi Libre* le dimanche 1^{er} mars 1998.



« Un endroit louche et de mauvais renom. »



N° 97

par Bernard de Fréminville

de Caf à Cal

Cafés (1837)

Un arrêté du 18 décembre 1837, signé par le maire d'Alais M. Duclaux-Monteil, fixe les conditions d'exercice de ces lieux importants pour la vie sociale :

- Ils doivent fermer à onze heures du soir,
- Ils ne peuvent ouvrir avant le jour,
- Ils doivent se signaler par une enseigne indicative,
- Tous les chants politiques y sont interdits,
- Les jeux de hasard y sont interdits,
- Les femmes publiques y sont interdites,
- Les enfants de moins de seize ans y sont interdits.

(N.D.L.R. Finalement, pour chanter et s'amuser, il vaut mieux aller ailleurs).

Cafés (1858)

Nombreux à Alais sous le Second Empire, ils sont le siège de la plupart des mouvements politiques de gauche ou d'extrême gauche, la droite se réunissant pour sa part plutôt dans les salons bourgeois.

Ils sont sous la responsabilité du bureau central de la police de la ville qui ouvre l'œil, tous les agents de la police municipale se réunissant tous les jours à 2 heures de l'après-midi.

Cahiers de doléances (1789)

Comme partout en France à ce moment-là, les trois ordres de la nation (Clergé, Noblesse, Tiers état) se réunissent pour préparer les États Généraux convoqués par Louis XVI. Pour Alais, la première réunion se tient le 8 janvier sous la présidence du marquis de Lafare-Alais. 37 municipalités seulement sont représentées, les autres étant empêchées par une neige très abondante. On y désigne les délégués qui iront à Nîmes participer à l'assemblée de la sénéchaussée, ils y porteront un premier projet de cahiers de doléances.

Le contenu en est très conforme aux débats nationaux du moment, chaque ordre insistant sur ses propres préoccupations, le paradoxe voulant que l'impulsion rénovatrice vint plutôt des classes privilégiées que du Tiers état. Le seul article portant sur des considérations spécifiquement régionales demande que les biens des religieux fugitifs, qui sont en régie, soient rendus aux familles de leurs premiers possesseurs lorsque les requérants prouveront leur descendance, et même aux héritiers directs, quoique nés en pays étranger, sous la

condition qu'ils viendront s'établir en France. Du 27 au 31 mars, les cahiers respectifs étant rédigés, les trois ordres procèdent séparément à l'élection de leurs représentants aux États Généraux, savoir: quatre pour le Clergé, quatre pour la Noblesse et huit pour le Tiers état. Le seul Alaisien élu est Soustelle, avocat. Ils sont chargés de porter les cahiers aux États Généraux, convoqués pour le 5 mai 1789.

CAILLOL Odilon Jean (1897-1918)

Soldat de 1914-1918. Né le 21 septembre 1897 à Alais, fils de Pierre Marius et de Souchon Françoise Marie, célibataire. Sous-lieutenant au 12^{ème} Régiment d'Artillerie de Campagne, tué à l'ennemi le 27 septembre 1918 à Tahure (Marne) à l'âge de 21 ans.

Légion d'Honneur, Médaille militaire, citation: Jeune officier d'un allant et d'une bravoure exceptionnelle, est tombé glorieusement dans les fonctions d'officier de liaison de l'infanterie, mission qu'il avait recherchée et dans laquelle il excellait entre toutes. Figure sur le monument aux morts et sur le Livre d'Or d'Alais, ainsi que sur la plaque commémorative de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste.

Caisse d'épargne (1837)

La création d'une Caisse d'épargne et de prévoyance d'Alais a été autorisée par une ordonnance royale du 7 septembre 1837. Cette caisse n'ouvre la première année que 21 livrets.

En 1840, ils sont 128, ayant déposé un total de 45382,88 francs, intérêts compris. Cette institution est établie dans une salle de l'Hôtel de Ville, au rez-de-chaussée. Une délibération du 9 septembre 1853 précise son fonctionnement. Les dépôts sont reçus tous les dimanches, depuis midi jusqu'à trois heures du soir. Ils ne peuvent être au-dessous d'un franc, ni excéder trois cents francs par semaine pour chaque déposant.

Le taux de l'intérêt alloué aux déposants est de 3,75 %. Aucun versement n'est reçu par les Caisses d'épargne sur un compte dont le crédit aura atteint mille francs, soit par le capital, soit par l'accumulation des intérêts.

Les marins portés sur les contrôles de l'inscription maritime sont admis à déposer, en un seul versement, le montant de leur solde, décomptes et salaires, au moment soit de leur embarquement, soit de leur débarquement, à quelque somme qu'il s'élève.

Caisse d'explosifs (1895)

Lu dans *Le Temps* du 11 août. On nous télégraphie de Nîmes: Le parquet d'Alais s'est transporté à la Vernarède (Gard) pour commencer une enquête au sujet de la saisie d'une caisse d'explosifs faite par la gendarmerie, et dans laquelle on a trouvé de la poudre de mine, des amorces et trois kilos cinq cents grammes de fulmicoton.

Caisses de retraites (1894)

Lu dans *Le Journal* du 25 septembre. M. de Ramel, député d'Alais, vient d'adresser au ministre des Travaux Publics une lettre dans laquelle il l'informe qu'à la rentrée de la Chambre il lui adressera une question concernant les mesures qu'aura à prendre le gouvernement, pour remédier à l'insuffisance des dispositions de la loi du 29 juin 1894 sur les caisses de retraites de mineurs.

M. de Ramel compte en outre demander quelle attitude le gouvernement compte prendre au Sénat pour obtenir le vote immédiat de la loi sur l'assurance obligatoire contre les accidents, déjà adoptée par la Chambre.

Enfin, le député d'Alais compte demander à la Chambre de voter d'urgence un premier crédit de trois millions pour venir au secours de ces caisses, en indiquant que cette somme sera répartie entre elles dans la mesure des déficits constatés et des sacrifices qui seront consentis par les exploitants et les intéressés, en vue de maintenir les avantages stipulés dans les statuts de ces caisses.

(N.D.L.R. Fernand de Ramel est le député d'Alais, farouchement royaliste, mais un peu ouvrieriste quand même, il témoigne de beaucoup d'intérêt pour les questions sociales).

CAJOL Jean Jacques (1793)

Soldat de Napoléon. Né à Alais en 1793. Lancier garde d'honneur. Incorporé au 2^{ème} régiment de cheveau-légers lanciers de la garde impériale, le 15 juin 1813, il a fait les campagnes 1813 en Saxe et 1814 en France. Congédié le 30 juin 1814.

Cajoleries (1650)

C'est la Fronde: profitant de la minorité de Louis XIV, les Grands du royaume regimbent et s'opposent en 1648 à la Reine-Régente, Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII. Celle-ci, conseillée par Mazarin, réagit vivement et fait emprisonner plusieurs princes. Et pour désamorcer l'éventuelle révolte des autres seigneurs provinciaux, elle leur écrit.

En janvier 1650, le comte d'Alais, Louis-Emmanuel de Valois-Angoulême, reçoit une lettre personnelle de la souveraine: elle le sait hostile à Mazarin et tenté par la révolte. Elle lui écrit de sa main: Je suis très certaine que quelque alliance que vous eussiez avec mes cousins, vous êtes incapable d'avoir jamais d'autres sentiments que ceux de correspondre aux premiers devoirs de votre naissance et de vos obligations envers le Roi. Continuez donc à travailler avec le zèle et la fidélité que vous avez toujours fait à tenir la Province en calme, et assurez-vous de ma protection et de ma bienveillance.

Caladayre (Barthélémy Vialla, 1607)

Métier. Pavéur, constructeur de calades. Lou Caladaire était le pseudonyme de Balthasar Roman, chansonnier provençal du 17^{ème} siècle, paveur de son métier à Aix.

Calade (1841)

Chaussée pavée, qu'il s'agisse d'une voie publique ou d'un espace privé. En 1841, l'auteur inconnu de la Note sur Alais ancien écrit: Nous avions jadis, au Nord d'Alais, une portion de voie romaine, que nous appelions las Calados, parce qu'elle était pavée de blocs de grès bien ajustés.

En 1791, une inondation l'ayant excoriée, nous observâmes que ce pavé reposait sur des couches épaisses de pierres et de gravier, ce que les Romains pratiquaient pour donner plus de solidité et de durée à leurs routes dans les plaines.

Caladeur (1461)

En juin 1461, la ville d'Alais voit arriver un nommé Blavin-Jalaguier, commissaire royal, muni d'une commission dûment visée par le sénéchal pour la réparation des ponts de toute la sénéchaussée de Beaucaire; les ouvriers qui l'accompagnent reçoivent de lui l'ordre de dé-paver la chaussée du pont de la Roque, puis de la repaver avec des pierres et du sable sans chaux. Les consuls veulent faire quelques observations; il les prie de laisser tranquilles ses ouvriers.

Le paveur royal demande 50 livres pour les travaux qu'il a faits, soit au pont de la Roque, soit au pont de l'Avène. Le conseil, dans sa séance du 25 juin 1461, décide de résister en justice contre ce caladeur si exigeant. Les consuls s'adressent à noble Godomard de Sorbière, lieutenant du sénéchal qui envoie Simonet de Beaujeu faire une enquête. Simonet donne raison à la ville.

À suivre...

"Extraits du Dictionnaire encyclopédique d'Alais, en 3 tomes, par Bernard de Fréminville, Éditions Peletine."



LA COMMANDERIE DU GAP-FRANÇAIS

Causes qui en déterminèrent la fondation.

Extrait de « *la baronnie du Tournel* » du docteur J. Costecalde fait en 1909

Relevé par Christian Bataille

Le massif du Mont-Lozère a joué un rôle capital dans la vie agricole, commerciale et industrielle de notre pays, durant le Moyen Âge.

Placée sur le chemin le plus direct qui mène de l'Auvergne en Languedoc, cette chaîne montagneuse était comme la clef de voûte de toute la région gabalitaine.

Au XII^e siècle, les barons du Tournel possédaient tout ce massif lozérien. Ces seigneurs fondèrent les prieurés de St Julien et de St Jean du Bleymard et firent de grandes faveurs aux autres établissements ecclésiastiques situés dans l'étendue de leurs domaines.

Abbaye et église aux environs du Bleymard



Or, parmi ces derniers établissements, celui de Gap-Français doit occuper le premier rang. Cette fondation fut faite, ou tout au moins confirmée le 15 août 1166, par Odilon Guérin du Tournel. Parmi les causes qui portèrent ce baron à fonder la Commanderie des chevaliers de l'Ordre de St Jean de Jérusalem du Gap-Français, on peut citer : ses liens de parenté avec l'évêque Aldebert ; l'insécurité des routes et des drayes du Mont Lozère ; la protection de ses domaines et de ses vassaux ; ses relations avec Raymond du Puy, second grand-maître de l'ordre de St Jean (1118-1160) ; l'exemple des autres seigneurs Gévaudanais qui faisaient des fondations pieuses ; l'esprit de foi et de charité ranimé par les deux premières croisades ; enfin, au point de vue religieux et moral, le moyen de faciliter aux habitants des hameaux isolés du Lozère les pratiques religieuses et l'extirpation de certains abus qui régnaient, peut-être, dans ces vastes solitudes, quand d'immenses couches de neige privaient les indigènes de toutes relations sociales, avec les régions limitrophes.

À l'exemple des autres seigneurs du pays, des Étienne, des Châteauneuf, des Peyre, des Canillac, des Montuégols qui avaient contribué à la fondation ou restauration des monastères florissants de Langogne, de Mercoire, du Monastier, de la Canourgue, du Rozier, voire même d'Aubrac, il était opportun, convenable même, que le baron du Tournel, héritier d'un grand nom, chef d'une des grandes familles du pays, contribuât à la fondation d'une œuvre pie de premier ordre, afin de réparer les torts et les injustices dont ses ancêtres avaient pu se rendre coupables. Les Roquefeuil et les Mandagout venaient de fonder sur l'Aigoual, un petit Saint-Bernard ; à son tour il en fonderait un second sur les cimes du Lozère.

N'était-il pas enfin le frère de l'évêque de Mende, de ce vaillant champion des droits de l'église, qui avait tout sacrifié pour la défense et la foi et le bonheur de son peuple ?

Le baron du Tournel n'ignorait pas qu'on pouvait dire, avec raison, du Mont Lozère, ce que Adalard, vicomte de Flandre, avait dit des montagnes d'Aubrac et du Mont Hélanus, quarante ans auparavant : « C'est un lieu qui vous inspire la terreur et une affreuse solitude, où il est très dangereux de s'aventurer ».

Toutefois, lorsque les intrépides chevaliers de St Jean de Jérusalem qui ont déjà rempli l'Orient du bruit de leurs brillants exploits, sillonneront ces vastes solitudes, revêtus de leur longue robe noire, la croix sur la poitrine, l'épée au côté, les visiteront dans tous les sens, elles seront transformées comme par enchantement. Leur séjour quoiqu'austère deviendra une véritable Camargue (En effet, les chevaliers construisirent à l'est du Gap-Français un petit mas qui porte encore le nom de Camargue. Il est sur la route de Finiels à Villefort, au fond du bois de Chambelève).

Il faut dire que la bravoure et les victoires de Raymond du Puy, deuxième grand-maître de St Jean et sa sage administration, avaient puissamment contribué à jeter sur cet ordre militaire le plus vif éclat.

Ce héros avait été le compagnon d'armes de Raymond de St Gilles. Il avait constamment vécu en excellents termes avec les comtes de Barcelone et les rois d'Aragon ; voilà pourquoi il avait fondé de son vivant un grand nombre de Commanderies dans le Midi de la France et en Aragon. Au milieu du XII^e siècle, son ordre possédait, dans ces provinces « d'immenses propriétés en terres, châteaux, bâtiments et autres revenus ». Les Comtes de Toulouse l'avaient également comblé d'immenses largesses. La fondation du grand prieuré de St Gilles était due à leur générosité. Voilà pourquoi, Raymond alors représentant de cette illustre famille, dût intercéder puissamment auprès d'Odilon Guérin du Tournel, afin qu'il leur cédât la région du Mont Lozère. Couverte en grande partie de riches pâturages très recherchés et fort prisés par les bergers du Languedoc, la contrée Gévaudanaise avait dû attirer, depuis longtemps, l'attention des Commandeurs de St Gilles, voire même exciter un peu leur convoitise. Aussi, est-il probable que le grand maître Assalit mit tout en œuvre pour obtenir la cession de Gap-Français.

Comme preuve nous pourrions employer, dans l'espèce, un argument par induction.

Nous trouvons, en effet, dans l'histoire des Ordres hospitaliers, qu'en 1297, « les chevaliers de l'Ordre de St Jean de Jérusalem surprisent une bulle du pape Boniface VIII, pour unir l'hôpital d'Aubrac à leur ordre, sur un faux exposé que cet hôpital n'était soumis à aucun ordre et n'avait point de règle certaine... ». On prouva le contraire et le même pape mieux informé « révoqua, la même année, cette bulle par une autre ».

Les chevaliers de St Jean ne se tinrent pas pour battus, ils crurent que le pape Jean XXII (1316-1334) leur serait plus favorable que Boniface VIII, pour faire unir l'hôpital d'Aubrac à leur ordre. Mais vingt gentilshommes de la province, les abbés de Bonnetombe et de Bonneval, le sénéchal du Rouergue et plusieurs autres, s'étant assemblés à Aubrac, signèrent et munirent de leur sceau une supplique adressée au pape, dans laquelle ils lui représentèrent le préjudice considérable que cette union porterait à l'hôpital de Notre Dame des pauvres d'Aubrac et à tout le pays ; ce qui fit que les chevaliers de St Jean ne purent point encore obtenir leur demande ».

Cela prouve que non contents d'avoir obtenu une grande partie des pâturages du Mont Lozère, qu'ils possédaient déjà depuis

150 ans, les chevaliers de St Jean portèrent encore leurs regards de convoitise sur ceux du plateau de l'Aubrac. Si dans cette circonstance ils mirent tout en œuvre pour arriver à leurs fins, il est facile de conclure que, dans le premier cas, ils ne durent pas ménager les démarches et les intrigues pour obtenir la cession du Gap-Français. Une preuve qu'on prisait beaucoup, en Languedoc, les pâturages du Mont Lozère, c'est qu'en 1175, l'abbé Bertrand de Citeaux, supérieur de l'abbaye de Franquevaux (Gard) acclia à Guigue Meschin de Châteauneuf, les terres de Malmontet, Méjannes, moyennant 2000 sous melgoriens ; l'année suivante, l'évêque Aldebert donna au même abbé des terres sises au même lieu. L'abbaye de Franquevaux avait été fondée par Guillaume Pons, en 1143.

Nous savons, d'ailleurs, que l'évêque Aldebert était trop zélé pour la gloire de Dieu et le salut des âmes pour pouvoir cette donation d'un mauvais œil. Comprenant très bien les avantages spirituels, matériels et moraux qui en résulteraient, il est fort probable que le pieux prélat agit même, en sous-main, auprès de ses parents et amis pour les prier d'engager son frère Odilon à faire la susdite donation.

Nous voyons, en effet, par l'acte du 3 novembre 1257, que la morale n'était pas toujours des plus florissantes, dans ces montagnes du Lozère. Nous y trouverons cette clause : « que si les bergers sont convaincus d'avoir commis adulteries, fornications, larcins et autres crimes odieux, ils seront punis suivant les lois en vigueur à cette époque, par le seigneur respectif du territoire, où le forfait se sera opéré » (règlement par arbitrage d'une contestation entre Guigue Meschin et le commandeur du Gap-Français, 3 novembre 1257. Cet article parle encore des crimes entraînant la mutilation et la pendaison. Certes, si nous jugeons des crimes qui se commettaient, dans les parages du Mont Lozère, par le nombre des instruments de supplice, ou des fourches patibulaires érigées en ces lieux, il faudra en conclure, que les forfaits y devaient être très fréquents. En effet, dans la seule paroisse de Fraissinet de Lozère, il y avait le roc des Fourches, la narse des Fourches, le serre des Fourches, et la Pendarié, c'est-à-dire qu'il y avait un instrument de

Anciennes abbaye et église de Saint-Jean aux environs du Bleyard



supplice aux quatre coins de la paroisse. Les lieux ci-dessus désignés, occupent les quatre points cardinaux. Dans ces âges barbares, il fallait en imposer aux populations par la terreur).

Le culte druidique avait dû jeter de profondes racines dans le cœur des peuplades du Mont Lozère; car, dans ces lieux solitaires, déserts, couverts çà et là, de vastes forêts, tout semblait favoriser cette religion mystérieuse, symbolique, aux dogmes austères et aux pratiques barbares. D'ailleurs les habitants du Lozère confinaient avec la population cévenole, au caractère léger et frivole, qui de tout temps a été avide de plaisirs et de divertissements. À l'Hôpital du Gap-Français, on célèbre encore le 25 juin, au solstice d'été, une foire connue depuis des siècles sous le nom de foire de la danse et dont l'origine remonte, peut-être à l'époque druidique. M. André nous dit cependant dans sa notice sur le Gap-Français, que cette foire doit son origine aux Commandeurs de l'Hôpital. Mais, il aurait pu très bien se faire, que ces derniers aient donné aux réunions de plaisir primitives un caractère commercial, afin de les moraliser et de couper dans leur racine les abus déplorables qui devaient s'y glisser. Quant au chapitre des superstitions qui règnent encore dans ce coin de notre pays, si nous voulions le traiter, il ne serait ni le moins long ni le moins intéressant. Il n'est presque pas de village, même de nos jours, où on ne trouve un ou plusieurs guérisseurs du secret, (c'est le nom qu'on leur donne) sorciers ou devins, ayant la réputation de guérir toutes sortes de maladies, même à distance, au moyen de signes, impasses ou formules ridicules. Les paysans les plus sérieux ont encore recours à toutes ces niaiseries.

Plus la foi diminue dans un pays, a dit un profond penseur, plus la superstition y établit son règne.

Concluons donc que pour le pieux Aldebert, l'heureuse perspective de moraliser les pauvres populations du Mont Lozère et de sauver les âmes, en favorisant l'arrivée, dans cette région, d'hommes de Dieu, de véritables apôtres, n'étant pas un motif de moindre importance.

Certes, si ce vénérable prélat avait été opposé à la donation du Gap-Français, on ne comprendrait pas pour-

quoi, quelque temps après cette pieuse fondation, il eût agrémenté lui-même les possessions de la Commanderie en lui cédant, comme nous le dirons plus loin, la paroisse de Frutgères, l'église de St Sauveur de Ginestoux et de nombreux droits paternels qu'il avait sur les bois de Mal-montet, Bellecoste et Méjanès.

D'autre part, n'allait-il pas profiter lui-même de l'arrivée des chevaliers de St Jean dans ces parages déserts et infestés par les voleurs relativement à ses terres des Clauses, du Reynaldès (Frayssinet de Lozère), des vallées de Gourdouze, de la Cèze, de l'Allier et de Villefort.

Les incursions que les seigneurs d'Anduze ou de Cabrières faisaient sur ses terres ou sur celles du baron du Tournel, son frère, allaient probablement prendre fin, ainsi que les querelles et les disputes qui surgissaient trop souvent entre les bergers.

Une fois que les vaillants Hospitaliers de St Jean domineraient sur le Mont Lozère, pouvait se dire l'évêque, l'ordre, la paix, le bien-être, la prospérité, la sécurité des routes, la facilité des communications, la morale régneront dans cette contrée si longtemps déshéritée, comme ils règnent depuis 40 ans sur l'Aubrac et les bonnes relations se trouveront assurées pour des siècles entre le Gévaudan et la Languedoc.

LE GAP-FRANÇAIS

Le Gas ou Gap-Français se trouve situé à quelques centaines de mètres à l'est du village de l'Hôpital du Lozère, entre l'antique village des Chazalets et le hameau de Camargue.

À l'endroit même de son emplacement existe aujourd'hui un pont en bois jeté sur la branche principale du Tarn; ce pont sert de passage au vieux chemin ferrât de Mende à Villefort par les Faux, la Brousse et Finiels. C'est là encore, près de Chazalets, que passait l'antique voie celtique de l'Estrade à Montmirat et à Séverac dont parle le chanoine Bosse.

Lorsque vous demandez aux indigènes du pays de vous indiquer le lieu précis où se trouvait jadis le Gap-Français, ils vous répondent unanimement aux Chazalets! Les Chazalets ou le Gap-Français, vous disent-ils, c'est tout comme.

Sûrement le village des Chazalets, aujourd'hui détruit, devait se monter à la plus haute antiquité.

Sur son emplacement nous avons constaté les fondements encore très apparents d'une quinzaine de maisons, creusés dans le sol, indiqués ou dessinés par quelques vieux pans de mur (l'an 1772) « et le 30 juillet, Pierre Jourdan du Merlet, reconnaît tenir du Commandeur Raymond d'Eaux plus pour la décime des foins de son pré appelé les très Monachs (les trois moines probablement) ou des Chazalets, autrement Prat Recous ou de Chapelle, six deniers argent, plus une chazalde maison, hière (aire), courtil et couderc, le tout joignant, situé au lieu supérieur du Gap-Français, confrontant du levant le chazal d'André Viala, du couchant la rue publique, du midi la maison qui a été de Jean Mazoyer et de bise la draye ». Le Gap-Français, comme son nom l'indique, n'était qu'un simple gué. Toutefois,



comme ce dernier se trouvait non loin du village, on le désignait tantôt sous le nom des Chazalets, tantôt sous le nom de Gas Français. Or, c'est là que coule la branche principale du Tarn, qui descend de la combe du même nom, au haut de laquelle on voit jaillir sa source.

À notre avis, cette dénomination n'a pu être donnée au gué des Chazalets que lors de la conquête du Gévaudan par les Francs. « Or, c'est en 531, nous dit l'abbé Charbonnel, dans sa dissertation historique sur Sainte-Enimie, que Thierry Ier, fils aîné de Clovis, et roi d'Austrasie, s'empara du Gévaudan, ainsi que des autres pays environnants. Ce même prélat (St Hilaire) va trouver le roi Théodebert, fils du précédent (de Thierry) qui succède à son père en 534, l'année même du Concile de Clermont, tenu avec l'autorisation de ce prince. Nous croyons donc que ce fut dans la première moitié du Vie siècle, lors du passage de Thierry ou de Théodebert dans nos montagnes, que le gué des Chazalets aurait reçu la dénomination de Français. Un fait historique établi par nos vieux chroniqueurs, c'est que Thierry, assiégea le château de Méléna (la Malène), voire même celui de Cabrières, près de Mirai (l'abbé Prouzet dit que la conquête du Gévaudan fut faite vers 535, non par Thierry, mais par Théodebert son fils qui conféra avec St Hilaire et épousa la belle Deutérie, châtelaine de Cabrières, dont il eût un fils Théodebald qui régna avec lui, en 547. Sans discuter les variantes de ces deux passages, nous concluons que ce fut réellement vers cette époque qu'eut lieu la conquête du Gévaudan par les Francs).

Or, à son retour en Austrasie, ce conquérant franc, chargé de lauriers et de dépouilles, aurait pu très bien traverser la plaine de l'Hôpital du Lozère. Nos pères auraient attaché le nom de Français à l'endroit même où les guerriers de Thierry auraient franchi le Tarn. C'est là une première hypothèse.

On sait encore que Pépin le Bref vint à deux reprises dans nos Cévennes en 732 et 768, pour combattre Arnald et Waïfre, ducs d'Aquitaine, qui, secondés par les sarrasins, s'étaient cantonnés dans nos montagnes et il est fort probable que ce roi suivant la Strata Romana traversa le massif lozérien. Ce serait peut-être encore à cette époque que remonterait l'antiquité du Gas Français.

Autre hypothèse. Personne n'ignore que les sarrasins occupèrent, au VIII^e siècle, les deux versants du Mont Lozère, ainsi que nos Cévennes. On dit même qu'ils exploitèrent les mines du Bley-mard, pendant les 60 ans qu'ils restèrent en Gévaudan et qu'ils avaient établi une fonderie dans les environs (Bourret dit: « C'est en cet endroit, nous écrit l'abbé Benoit, qu'on montre sur la gauche de Combesourde à l'exposition est, les vestiges de l'embouchure d'une galerie de mines, traitées jadis par les Romains ou les Sarrasins, mais absolument abandonnée depuis longtemps). En effet, en visitant le bois de Combesourde, qui se trouve au sud-ouest du Mazel, on rencontre d'antiques galeries de mines qui s'enfoncent assez loin dans la montagne du Chapaldesc. Les gens du pays vous disent: c'est là, tout près de la cascade du Crucinas, qu'on lavait le minerai et que l'on fondait l'argent et le plomb.

Nous pourrions hasarder encore une troi-

sième hypothèse. Jusqu'au X^{ème} siècle, inclusivement, le Gévaudan subit bien des vicissitudes et fut comme le reste de l'Aquitaine le théâtre sanglant de bien des luttes. Des Romains il passa aux Wisigoths, vers 475, ensuite aux Ostrogoths, en 507, Théodebert en fait la conquête en 534. Il fait partie du Royaume de Metz ou d'Austrasie jusqu'en 628. Dagobert Ier l'en détache pour l'affecter au royaume d'Aquitaine créée au profit de son frère Caribert. Deux ans après, en 630, il est rattaché au royaume Franc. En 687, il échappe aux Mérovingiens pour faire partie du duché indépendant d'Aquitaine que Lupus s'est créé. En 767, il est reconquis par Thierry; deux ans après par Carioman. De 771 à 806, il fait partie de l'empire de Charlemagne; de 806 à 814, du royaume d'Aquitaine, sous la domination de Louis le Débonnaire. Les Carlovingiens, Pépin II, Charles le Chauve, Charles l'Enfant (855-866), Louis II le Bègue (867-877), Carioman (880-884), Charles le Gros (884-887), le gouverne successivement; mais après la mort de Charles le Gros, signal d'une désagrégation générale, la France se trouve morcelée en un certain nombre d'États plus ou moins indépendants. Son nom ne sert plus en réalité, qu'aux pays situés entre la Meuse et la Loire. À la fin du X^e siècle on y compte plus de 80 états féodaux.

Le premier en dignité de ces États porte le nom de royaume de France. Or le Gévaudan est un de ces États indépendants dont l'évêque est le propriétaire et le souverain.

Ce droit vint aux évêques de Mende:

- 1) d'une donation faite à St Séverien par le roi du pays, comme le rapporte la légende;
- 2) de la libéralité de quelque empereur romain;
- 3) de l'extension progressive de la puissance épiscopale;
- 4) d'un besoin de protection contre les Barbares réclamée par les Gabales;
- 5) de la concession de quelque roi Mérovingien ou Carlovingien?

L'histoire est muette sur ce point.

On pourrait donc conjecturer que c'est durant la période de la formation de la féodalité, au X^e siècle, que prirent naissance les deux dénominations de Gap-Français et de Vallée Française en Gévaudan.

Cette dernière vallée faisait partie du Comté de Nîmes.



Elle continua, peut-être, durant quelque temps, à faire partie du royaume de France, alors que le Gévaudan en fut distrait. Le gué des Chazalets aurait pu être appelé Français parce qu'il formait approximativement la limite entre le Gévaudan et le comté de Nîmes, dont le diocèse Uzès faisait partie.

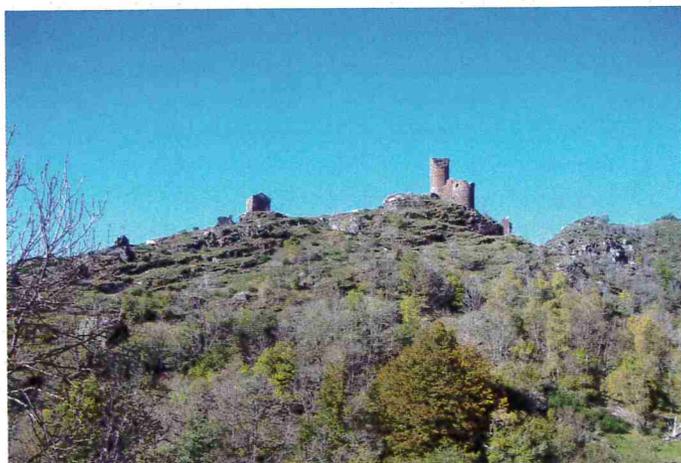
D'ailleurs, même au XII^e et XIII^e siècles, on faisait une distinction formelle entre la France et les pays d'Aquitaine. On dit, par exemple, d'Aldebert le Vénérable qui se rendit à Paris, en 1161, « venions in Franciam ». On écrivait aussi, au sujet d'un autre voyage à Paris fait par l'évêque Odilon de Mercœur : « Venit in Franciam » (Quoi qu'il en soit, si la situation précise du Gap-Français se trouve fixée et déterminée sur la branche principale du Tarn, et non sur la Vérié, comme l'a dit M. Philippe, l'époque précise de sa dénomination est encore à établir).

NOTA : De tout ce que nous venons de dire nous pourrions tirer un corollaire relativement à la formation des baronnies du Gévaudan.

« La baronnie de Peyre, écrivait, il y a 10 ans, M. l'abbé Remize, remonte à l'époque de la constitution du régime féodal en France.

L'histoire nous apprend que les chefs barbares, en se fixant dans les diverses parties de l'empire romain, distribuèrent à leurs amis les diverses parties du pays, où peu à peu, ils devinrent indépendants et souverains absolus.

Le château du Tournel



À ce droit de conquête vint se joindre plus tard un droit de protection, quand d'autres barbares envahirent le pays pour y exercer le pillage. Les habitants étaient en effet obligés, en ce cas, d'aller se réfugier dans les forteresses du seigneur pour ne pas être mis à mort par les envahisseurs. Les huit grandes baronnies du vieux Gévaudan : Apcher, Peyre, Cénaret, Tournel, Randon, Mercœur, Canilhac et Florac, remontent probablement à cette époque reculée ».

Ce raisonnement nous paraît très juste et nous sommes de l'avis de notre collègue. En effet, pour ne citer qu'un exemple, lors de ses expéditions en Auvergne, où il vint achever la déroute du duc Waïfre et le combattre dans les contreforts des Monts d'Auvergne, Pépin le Bref s'appliqua, sans doute, en sage et habile organisateur qu'il était, à gagner l'affection des seigneurs du pays. Il plaça certainement dans les principales forteresses du Gévaudan des amis dévoués, la dynastie qu'il venait de fonder, voire même des parents, leudes fidèles, anciens compagnons d'arme, avec mission de pacifier la région, leur promettant une belle récompense.

L'histoire rapporte que pour pacifier l'Aquitaine, ce sage conquérant fut obligé d'établir des colonies franques dans plusieurs provinces. Usa-t-il de ce système pour pacifier le Gévaudan ? Peut-être.

Vingt ans plus tard, en 793, lorsque le vaillant Roland (d'autres disent Charlemagne en personne) vint chasser les derniers Sarrasins des basses Cévennes, ces seigneurs accoururent, très probablement pour se ranger sous sa bannière, et c'est peut-être alors que, pour récompenser leurs services, Charlemagne leur accorda ou leur confirma leurs titres de barons.

« Quoi qu'il en soit, dit le docteur Prunières, dès le commencement du X^e siècle, vers l'an 908, la maison des Astorg de Peyre était déjà très puissante et, dès cet époque, elle donna un évêque à Mende, Guillaume de Peyre, qui devait compter parmi ses successeurs, sur le même siège, un grand nombre de membres de sa famille. »

C'est encore pour la même raison qu'en 1150 on pouvait dire qu'Aldebert du Tournel était issu de l'antique et vieille maison du Tournel, voire même qu'il était allié avec la famille royale.

OFFRE SÉLECTIONNÉE	Nom & Prénom :	
Abonnement papier <input type="checkbox"/> 1 an - 52 numéros 45 € TTC	Adresse :	
Abonnement numérique <input type="checkbox"/> 1 an - 52 numéros 30 € TTC	CP :	Ville :
Abonnement papier + numérique <input type="checkbox"/> 1 an - 52 numéros 50 € TTC	Mail :	Tel :

ABONNEZ-VOUS !

**52 NUMÉROS =
45 € TTC**

AU LIEU DE 83 €

Pour vous abonner, renvoyez-nous le bulletin ci-dessus :

- Par courrier : **CÉVENNES MAGAZINE - B.P. 90031 - 30101 ALÈS PPDC** accompagné du règlement
- Par mail : **cevennesmagazine@gmail.com** nous vous ferons suivre un lien de paiement pour régler par C.B.
- Via le site : **cevennesmagazine.fr** - Rubrique abonnement - Paiement C.B. ou virement